



United Nations
Educational, Scientific and
Cultural Organization

Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

Organización
de las Naciones Unidas
para la Educación,
la Ciencia y la Cultura

Организация
Объединенных Наций по
вопросам образования,
науки и культуры

منظمة الأمم المتحدة
للتربية والعلم والثقافة

联合国教育、
科学及文化组织

34^e session de la Conférence générale de l'UNESCO

Table ronde ministérielle sur la science et la technologie

au service du développement durable

et le rôle de l'UNESCO

26 and 27 octobre 2007

Paris

COMMUNIQUÉ

- I. *Nous, les Ministres chargés de la science participant ou représentés à la Table ronde sur « la science et la technologie au service du développement durable et le rôle de l'UNESCO », organisée les 26 et 27 octobre 2007 pendant la 34^e session de la Conférence générale de l'UNESCO,*
 - (a) Nous félicitons de la possibilité qu'offre l'UNESCO à ses États membres de se réunir périodiquement, aux niveaux régional et international, pour débattre de grands problèmes intéressant la science et la technologie (S-T) ;
 - (b) Convaincus du rôle vital que joue la S-T en tant que moteur majeur d'un développement durable et équitable et qu'outil essentiel à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement des Nations Unies et d'autres objectifs de développement acceptés au plan international,
 - (c) Reconnaissons que la S-T apporte une contribution de première grandeur à la satisfaction des besoins humains essentiels, à la protection de l'environnement, à la lutte contre les effets du changement climatique mondial, à la promotion de l'éducation et à l'enrichissement culturel et intellectuel de l'humanité ;
 - (d) Reconnaissons aussi que la S-T est confrontée à un certain nombre de défis spécifiques, en particulier la pauvreté, le changement climatique mondial, la production et la consommation d'énergie durable, la pollution, la désertification, la perte de biodiversité, les risques et les catastrophes naturelles, la gestion des ressources en eau, l'élimination des déchets solides, les soins de santé et les nouvelles maladies ;
 - (e) Reconnaissons qu'en outre il apparaît de nouvelles technologies telles que les nanotechnologies et les biotechnologies ainsi que des questions nouvelles telles l'application des technologies de l'information et de la communication en science et en ingénierie qui sont pertinentes pour la durabilité de l'énergie et de l'environnement ;
 - (f) Prenons acte du caractère unique, au sein du système des Nations Unies, du mandat qui est dévolu à l'UNESCO en matière de promotion et de développement de la science,

- (g) Faisons nôtres les conclusions et recommandations de la table ronde ministérielle sur « Les sciences fondamentales, levier du développement » et les réaffirmons dans le présent document en vue de bien montrer leur importance ;
- (h) Reconnaissons l'intérêt des travaux du Comité chargé de l'examen d'ensemble des grands programmes II (Sciences exactes et naturelles) et III (Sciences sociales et humaines) ;
- (i) Avons pleinement conscience de la diversité des priorités et des besoins exprimés au cours de la Table ronde ;

Nous sommes parvenus aux positions communes suivantes :

II. Activités à renforcer à l'échelon mondial, régional et national

1. La science et la technologie au service du développement durable : défis nouveaux et hérités du passé

- (a) Le comblement de la fracture technologique représente un défi majeur pour la communauté scientifique internationale et le problème immédiat est de mettre sur pied un système mondial d'accès faisant appel à toute une série de modalités qui doivent être mises en œuvre.
- (b) Les partenariats public-privé doivent être renforcés en y faisant participer, en tant que de besoin, de petites et moyennes entreprises.
- (c) Il conviendrait de faire un usage optimal d'approches diversifiées de la S-T ainsi que de recourir à des modèles novateurs et à des critères appropriés pour des partenariats science-industrie associant toutes les parties prenantes (universités, secteur privé, pouvoirs publics, établissements de recherche et institutions financières, et organisations non gouvernementales).
- (d) Il existe un besoin de financement suffisant, stable et continu, pour la recherche et les études à long terme.
- (e) Il conviendrait de mettre davantage l'accent sur les sciences fondamentales et les sciences de l'ingénieur, assise indispensable au développement d'une économie fondée sur le savoir.
- (f) L'enseignement des sciences revêt une importance fondamentale et doit être promu à tous les niveaux, en faisant une place accrue à l'éducation informelle afin de toucher le plus grand nombre.
- (g) Il conviendrait d'élaborer et d'adopter des approches novatrices pour inciter les jeunes à entreprendre des études dans les disciplines scientifiques et les mathématiques et une carrière dans la recherche.
- (h) La formation préalable et en cours d'emploi des professeurs de science et de mathématiques doit être renforcée afin de dynamiser l'enseignement scientifique.
- (i) Une meilleure intégration de l'enseignement, de la recherche et de la commercialisation scientifiques s'impose afin de promouvoir l'innovation dans une société du savoir.

- (j) Le renforcement des capacités humaines, avec un accent particulier sur la formation universitaire et universitaire supérieure, est un élément vital du développement national induit par la S-T, et il conviendrait d'investir en la matière dans l'enseignement supérieur en vue d'améliorer l'assimilation et l'application des technologies émergentes et de favoriser le développement durable.
- (k) Il faudrait mettre l'accent sur l'équité entre les sexes à tous les niveaux de l'enseignement des sciences, ainsi que pour la poursuite de carrières en science et en ingénierie.
- (l) Il est nécessaire de vulgariser et de démystifier la science parmi le grand public, et en particulier chez les jeunes.
- (m) Les connaissances scientifiques devraient être complétées par les savoirs traditionnels s'il y a lieu, et les bienfaits de telles synergies devraient être équitablement partagés avec les sociétés fondées sur les savoirs traditionnels.
- (n) Les dimensions éthiques de la S-T exigent un engagement accru à tous les niveaux, notamment pour la planification et la réalisation de la recherche, la diffusion des connaissances, le transfert de technologie et la sensibilisation du public.

2. Mettre la coopération internationale au service de politiques innovantes pour la science et la technologie

- (a) Il existe un besoin de soutien à la formulation des politiques et de renforcement des capacités en vue de l'élaboration, de la mise en œuvre et de l'évaluation de politiques et de systèmes de S-T dans le cadre d'une coopération nationale et internationale.
- (b) De nouveaux partenariats dans le domaine de la S-T et de nouvelles modalités de coopération avec et entre les pays en développement s'imposent, mettant l'accent de façon croissante sur la coopération Sud-Sud et la coopération Nord-Sud-Sud (triangulaire).
- (c) Il est possible de rendre l'enseignement des sciences plus abordable financièrement et d'en faciliter l'accès, en particulier dans les pays en développement, par un recours accru aux didacticiels gratuits, aux bibliothèques numériques et aux technologies d'enseignement à distance.
- (d) L'exode des compétences frappe de nombreuses communautés scientifiques nationales. De nouvelles modalités devraient donc être élaborées pour faire face au phénomène d'une manière qui profite aux pays touchés et qui facilite la circulation des compétences à l'échelle mondiale.
- (e) Le renforcement des capacités institutionnelles peut être amélioré, entre autres, par la coopération régionale et l'établissement de centres d'excellence et de réseaux d'institutions, ainsi que le partage des ressources et des infrastructures.
- (f) Les droits de propriété intellectuelle devraient faire l'objet de l'attention voulue dans le domaine de la S-T.

- (g) Il faudrait catalyser la coopération régionale et internationale dans les domaines clés de la S-T compte tenu des programmes de développement.

En outre, nous avons également formulé les recommandations suivantes :

III. Recommandations concrètes à l'UNESCO

- (1) L'UNESCO devrait renforcer son travail de politique générale visant à donner des orientations et des exemples de pratiques optimales afin de faciliter la formulation de politiques nationales en matière de recherche S-T, en renforçant les capacités de recherche en S-T et en définissant des systèmes nationaux d'innovation appropriés.
- (2) L'UNESCO devrait favoriser et encourager la création d'un consensus et l'engagement intergouvernemental pour combler la fracture technologique.
- (3) L'UNESCO devrait dialoguer avec des donateurs afin de financer des projets nécessitant des éléments de S-T pour répondre à des besoins de développement.
- (4) L'UNESCO devrait aider à la mise en place de banques de connaissances afin de faciliter le partage d'informations et de données.
- (5) L'UNESCO devrait établir une plate-forme qui facilite la mise à disposition de technologies accessibles et d'un coût abordable.
- (6) L'UNESCO devrait tout mettre en œuvre pour faciliter et promouvoir une meilleure compréhension par les décideurs du rôle positif que la science, la technologie et leur application commerciale jouent dans le développement économique des nations.
- (7) L'UNESCO devrait interagir avec d'autres institutions internationales pour définir des indicateurs nationaux de durabilité aux fins du développement, ainsi que des modèles de référence novateurs pour la mesure des résultats de la recherche-développement.
- (8) L'UNESCO devrait accorder une attention particulière à la S-T en Afrique et renforcer les liens entre ses programmes et les initiatives de l'Union africaine, du NEPAD et des communautés économiques régionales.
- (9) L'UNESCO devrait créer des instances internationales pour l'échange de pratiques optimales dans le domaine de l'enseignement des sciences et de l'élaboration des programmes d'enseignement scientifique tant dans les écoles que dans les universités.
- (10) En vue de sensibiliser davantage à la S-T et de l'inclure dans le plan de développement mondial, l'UNESCO devrait envisager de proposer la S-T comme thème pour l'Assemblée générale des Nations Unies.
- (11) L'UNESCO devrait convoquer la table ronde ministérielle de façon périodique et, dans l'intervalle, faciliter les échanges.